

FICHE DESCRIPTIVE DE MARCHÉ - EDF / PROJET EPR2

DESCRIPTIF DU MARCHÉ :

Prélèvements et analyses d'eaux sur le site EPR2 Penly

DONNEUR D'ORDRE :  EDF

NATURE DE LA PRESTATION :

Prélèvements et analyses environnementaux sur le site des travaux préparatoires de l'EPR2 de Penly.

DESCRIPTIFS DES TRAVAUX À RÉALISER :

- Réalisation des prélèvements dans différentes zones d'emprise du Projet ;
- Des fiches de prélèvements devront être complétées sur site et communiquées dans le rapport d'intervention ;
- Réalisation d'analyses en laboratoire (eaux pluviales, eau de vidange des fouilles, air ambiant, eau de mer, eaux souterraines, sols) ;
- Emissions des bordereaux d'analyses ;
- Interprétation des résultats d'analyses.

INFORMATIONS DIVERSES :

- Entreprise avec expérience dans le domaine des prélèvements et analyses environnementaux
- 1 attributaire.

CONTACTS :

Acheteur : Léa SOUFFLET lea.soufflet@edf.fr
Technique : Fabienne JOLY LABOULAIS et Nadia FRENDOU : fabienne.joly@edf.fr et nadia.frendou@edvance.fr
Emelie MAHEUT emelie.maheut@edf.fr

POINTS PARTICULIERS :

Dans le cadre du Projet de construction de 2 unités de production EPR2 sur le site de Penly, EDF s'assure de la surveillance des effluents et des impacts potentiels générés par les travaux de construction : eaux de surfaces (eaux pluviales, eaux de vidange de fouilles et eaux de mer), air ambiant, et sous-sols (sols et eaux souterraines).

Le rapport sera constitué des fiches de prélèvements, de la méthodologie et des conditions de transfert des échantillons du site vers le laboratoire d'analyses jusqu'à leur réception et analyse, d'une description des méthodes analytiques utilisées pour réaliser les analyses, des bordereaux d'analyses, d'une interprétation des résultats au regard des seuils R1 et des seuils, une comparaison des résultats d'analyses des missions précédemment réalisées.

PROGRAMMATION :

- Début estimatif des prélèvements et analyses : janvier 2025
- Délais d'intervention sur site pour les prélèvements : soit en moins de 3 h en urgence 365 j / an, soit programmés tous les 15 jours.
- Délais de réalisation des analyses : 24 h à 7 jours
- Fin estimative de la part ferme : fin 2030
- Deux options de prolongation d'un an.

Cet appel d'offres ne présage pas de la décision que prendra l'Etat concernant le lancement ou non du programme EPR2. Il doit permettre à la fois aux équipes d'EDF de disposer des retours fournisseurs pour avancer les travaux préparatoires, et aux industriels d'avoir de la visibilité sur les besoins du programme EPR2 afin de se préparer à exécuter les contrats.